

Bilan Marseille-Emploi - Conseil Municipal du 24 Février 1997
Intervention de Tahar RAHMANI, Groupe Unité 13.

Monsieur le Premier Adjoint vient de nous présenter un bilan de « MARSEILLE EMPLOI » qu'il juge très positif et dépasse même, paraît-il, les objectifs fixés en février 96.

J'ai eu l'occasion au nom de mon groupe de vous faire part de nos remarques sur vos propositions, mais, également, de vous en soumettre cinq, concrètes et sérieuses pour favoriser la création d'emplois dans notre ville, et dont deux ont fait l'objet d'application partielle.

Alors, votre bilan aujourd'hui est-il à la hauteur de l'ambition affichée et des enjeux importants dans le domaine de l'emploi à Marseille ?

Avez-vous vraiment tout mis en oeuvre avec votre Premier Adjoint pour faire face au drame du chômage qui touche cette ville plus fortement encore que le reste du pays ?

Car en effet, Monsieur le Maire, le chômage à Marseille c'est près de **73.000 demandeurs d'emplois** au 31/12/96, soit **20%** de la population active.

Sa progression annuelle entre 95 et 96 est près de 4%, **3,7%** exactement.

Ces chiffres ne tiennent compte que de deux catégories retenues par le B.I.T., à savoir les catégories 1 et 6 sur les 8 existantes, car sinon le nombre total, toutes catégories de demandeurs d'emploi confondues, serait de **84.133 personnes**.

Et encore, je ne relève pas « toutes les personnes privées d'emploi » selon l'Observatoire de l'Emploi, des Revenus et des Coûts (ex. C.E.R.C.) qui les estime à environ **25%** de plus si l'on tient compte des RMIstes, stagiaires, et des pré-retraités.

Les chômeurs de longue durée représentent **39,5%** du total. **C'est intolérable !**

La seule note positive, c'est, il est vrai, le léger tassement des jeunes demandeurs d'emplois.

Précisément, au niveau de ce public qui est touché principalement par « Marseille Emploi », nous notons que les emplois proposés sont essentiellement, pour une bonne majorité d'entre eux, des emplois qui relèvent de la politique de l'Etat (CES, CEC, Emploi-Ville), qui ne sont pas des temps pleins, loin s'en faut, et dont la rémunération est loin de permettre de se construire un avenir pérenne.. convenez-en !

Il est par ailleurs regrettable que, dans votre approche, **l'emploi soit très souvent dissocié de l'économie réelle**. Vous avez une conception trop sociale de l'emploi et, avec votre Premier Adjoint, vous privilégiez le traitement social du chômage qui a prouvé son inefficacité. **Vous confondez emploi et activité.**

Ce n'est plus le plan « Marseille Emploi », c'est le Plan « **Marseille insertion sociale** ». Respectable, certes, et où l'on voit bien que les personnes chargées du dossier ont réalisé un travail méritoire, mais cela ne répond pas aux objectifs fixés. Nous ne voyons pas au travers de vos « efforts » **les entreprises parties prenantes de ce combat, même pas les entreprises délégataires de la**

ville, à l'exclusion de la SODHEXO qui a créé 10 emplois, ou le chantier du stade pour 24 emplois.

Que font la Société des Eaux, la R.T.M., les sociétés de nettoyage? Où sont les efforts de dizaines de sociétés auxquelles la Ville offre des marchés non négligeables ? Où sont ces fameuses **entreprises citoyennes** ?

Tirons cependant, un coup de chapeau aux créateurs d'entreprises qui ont bénéficié de l'aide indirecte de la ville, via sa plate-forme d'initiative locale, et qui ont permis la création de **210 emplois**.

Heureusement qu'il existe quelques modestes outils financiers d'aide aux porteurs de projets car, sinon, des dizaines de personnes ne pourraient accéder à la création de T.P.E. étant donné que l'Etat a supprimé la prime, oh combien essentielle, qui leur permettait d'avoir un petit capital de départ. Et, paradoxalement, c'est le **Conseil Général et la Région** qui suppléent à ce manque.

Notons, Monsieur le Maire, que la création d'entreprise pure a **chuté de 13,5 % à Marseille** en 1996, selon l'INSEE

Sur le même sujet, il est indiqué dans votre proposition n° 1, qu'un **Fonds Régional de Garantie** est créé et offre dès à présent sa garantie.

Je voudrais vous dire :

- premièrement que ce fonds important et nécessaire n'est pas encore mis en route.
- deuxièmement qu'il n'est pas uniquement le fruit d'un accord CDC/REGION, comme cela est indiqué dans le rapport, mais que l'Etat en est partie prenante et le principal pourvoyeur.

Peut-être, en votre qualité de Président de la Région, pourriez-vous donner le top pour sa mise en route définitive ?

Nous espérons, par ailleurs, que ces T.P.E. pourront, comme vous l'affirmez, accéder enfin aux commandes municipales et, pourquoi pas, régionales. c'est une initiative qui a notre soutien; comme celle du partenariat avec les logeurs sociaux.

Toujours à propos de ce bilan, je trouve personnellement regrettable qu'au niveau de l'apprentissage, **seuls 12 jeunes** aient pu être recrutés par la Ville, alors que l'apprentissage a été, en 96, la deuxième mesure publique ayant créé le plus d'emplois en France.

Monsieur le Maire, nous avons appris dernièrement par la presse, que « d'importants changements allaient intervenir au sein de l'administration municipale ». Nous nous sommes dit « tiens, le Maire va peut-être reprendre notre proposition pour la mise en oeuvre d'un plan qualité au sein des services ». Ce qui implique, par conséquent, un plan qualité-formation du personnel et de meilleurs services de proximité pour la population. Tout ceci en lien avec une proposition de réduction du temps de travail à 35 heures. Mais, hélas, trois fois hélas, renseignements pris, il ne s'agirait que d'un changement, certes important, de six directeurs généraux de premier plan. **Où est l'audace ? Où est l'innovation ?**

Je sais bien, Monsieur le Maire, que vous n'êtes pas Merlin l'enchanteur, qui avec sa baguette magique pourrait créer des milliers d'emplois. Et nous ne vous demandons naturellement pas d'être ce personnage de légende, mais simplement **le Maire-Capitaine d'une Ville qui souffre**, qui doit être au premier plan de la

lutte contre le chômage et la précarité, qui doit être audacieux, innovant, pragmatique. **C'est à vous que revient ce combat !**

Et que l'on ne vienne pas nous dire que c'est uniquement une question financière, car de l'argent il y en a pour l'emploi !

Pour notre part, nous renouvelons nos propositions qui restent d'actualité et qui, nous en sommes certains, pourraient contribuer utilement à la revitalisation de l'emploi dans notre Ville :

- **Soutenir la réparation navale** plus vigoureusement que vous ne l'avez fait et, en particulier, sa principale société la C.M.R. qui n'en finit plus de mourir.

- **Défendre les centaines d'emplois qui risquent de disparaître à la S.N.C.M.**, entreprise de première importance pour notre Région et qui assure la continuité territoriale.

- **Convoquer les syndicats communaux et le Comité Technique Paritaire de la Ville, pour une négociation sur la réduction du temps de travail sur la base de 35 heures**, qui permettrait de créer entre 500 et 600 emplois nets.

- **Mobiliser les entreprises délégataires de service public**, les mutuelles, les grandes associations, les logeurs sociaux, pour les sensibiliser aux différentes mesures sur l'emploi et le devoir qu'ils doivent avoir vis à vis des « personnes privées d'emploi ». Il vous revient, ainsi qu'à Monsieur MUSELIER de les convaincre.

- **Répondre aux demandes exprimées par les professions de santé** qui souhaitent une meilleure coordination des soins, de la recherche et des entreprises de haute technologie. En tant que Président de l' Assistance Publique de Marseille, principal employeur de la ville, vous devez prendre l'initiative pour coordonner les efforts des collectivités locales, en mettant en place une agence de promotion et de prospection d'entreprises de la santé au sein d'Euroméditerranée, par exemple. Marseille a une place unique en Europe dans ce secteur.

- **S'occuper vraiment du Plan Local d'Insertion pour les plus démunis**, et cesser de changer de directeur chaque année, que les responsables politiques de ce dossier s'impliquent et lui donnent enfin le vrai dynamisme inter-institutionnel qu'il mérite. Que les emplois créés soient de vrais créations durables, dans le secteur marchand, pour ces publics en grande difficulté.

- **Veiller à ce que les entreprises installées dans une zone sensible comme dans le 13^e Arrondissement à Château-Gombert**, par exemple, ne se réfugient pas dans la zone franche sans création d'emploi pour les habitants, mais uniquement pour des raisons fiscales comme cela est le cas actuellement.

Nous pourrions soulever encore bien des points, comme par exemple le « plan armées » qui supprime 800 emplois, et nous enlève la possibilité d'en créer 2.000, civils et militaires, qui iront, ceux là, profiter à l'économie lyonnaise.....

Peut-être nous rattraperons-nous sur le Pôle de la Capelette où sont, paraît-il, prévus quelques centaines d'emplois dans le secteur automobile..... Mais, ça, c'est une autre histoire, car le temps nous est compté.

Je concluerai donc mon propos en espérant que ces remarques puissent être prises en compte, car il y va de l'avenir de cette ville et de nos concitoyens.

Durant les mois qui viennent, nous serons à même de constater si la mobilisation fortement souhaitée, aura donné son plein effet.

Dans le cas contraire, Monsieur le Maire, vous nous trouverez toujours là pour affirmer nos convictions sur l'emploi et tenter de vous convaincre d'aller vers la bonne direction.

Ce bilan n'est pas celui que nous attendions, nous ne pouvons donc pas lui donner notre approbation.

Il nous reste à espérer que celui de « Marseille Economie » sera plus positif.

Je vous remercie.